

8 mars 2017

Trophée "Département Fleuri"

L'Eure se distingue pour la seconde fois

Hier, à Paris, Thierry Plouvier, président du Comité départemental du tourisme, a reçu le Trophée « Département Fleuri » pour le dynamisme de notre territoire en matière de fleurissement. L'Eure est le seul département normand distingué et ce, pour la seconde fois.

Le trophée "Département Fleuri" vient d'être à nouveau attribué à l'Eure, pour 5 ans, par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF). Seul département normand à avoir obtenu cette distinction en 2011, il est une seconde fois récompensé. « *Fidèle à ce trophée depuis cinq ans, le Département s'est engagé à maintenir un niveau de qualité de vie sur tout le territoire, tant pour les habitants que pour les visiteurs* », indique Thierry Plouvier, conseiller départemental et président du comité départemental du tourisme (CDT).

Qu'il fait bon vivre dans l'Eure

Ainsi, ce label récompense la dynamique fédératrice portée par le conseil départemental. Grâce à sa stratégie développée en faveur du tourisme et de l'environnement, au travail de sensibilisation et d'accompagnement des élus et à la participation d'un tiers des communes euroises aux campagnes de fleurissement, l'Eure montre chaque année son engagement pour faire de son territoire un lieu où il fait bon vivre.

Contact presse

Département de l'Eure

Bruno Simon

02.32.31.97.33 / 06 76 42 24 60 / bruno.simon@eure.fr